



PRÉSENTATION DU MÉMOIRE D'ESIM DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU

Excellence sportive de l'île de Montréal



LA MISSION D'ESIM

Excellence sportive de l'île de Montréal (ESIM) constitue l'organisation sportive reconnue et dûment mandatée pour voir à la concertation du milieu sportif montréalais de haut niveau. Elle intervient sur trois axes différents, mais étroitement interreliés.





**Services aux athlètes et groupes
d'entraînement**



Centre régional d'entraînement multisports (CREM)

ESIM est le mandataire régional de l'Institut national du sport du Québec pour la coordination des services pour les athlètes de la prochaine génération.





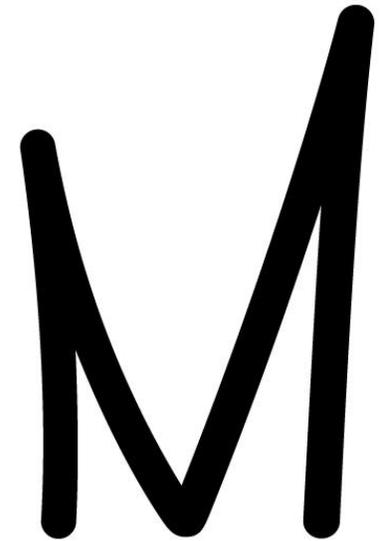
SYNERGIE DU SPORT

**Le Sommet du sport de Montréal
Le Conseil du sport de l'île de
Montréal**



SOMMETS DU SPORT DE MONTRÉAL – 2016 ET 2018

ESIM a réalisé deux sommets du sport de Montréal soit en novembre 2016 et en avril 2018. Chacun de ces sommets a regroupé environ 200 intervenants du milieu sportif. Lors de ces rendez-vous sur deux jours, les participants ont déterminé les actions prioritaires à entreprendre pour que le sport organisé sur l'île de Montréal soit mieux ordonné.



**SOMMET DU SPORT
DE MONTRÉAL**



ÉVÉNEMENTIEL SPORTIF

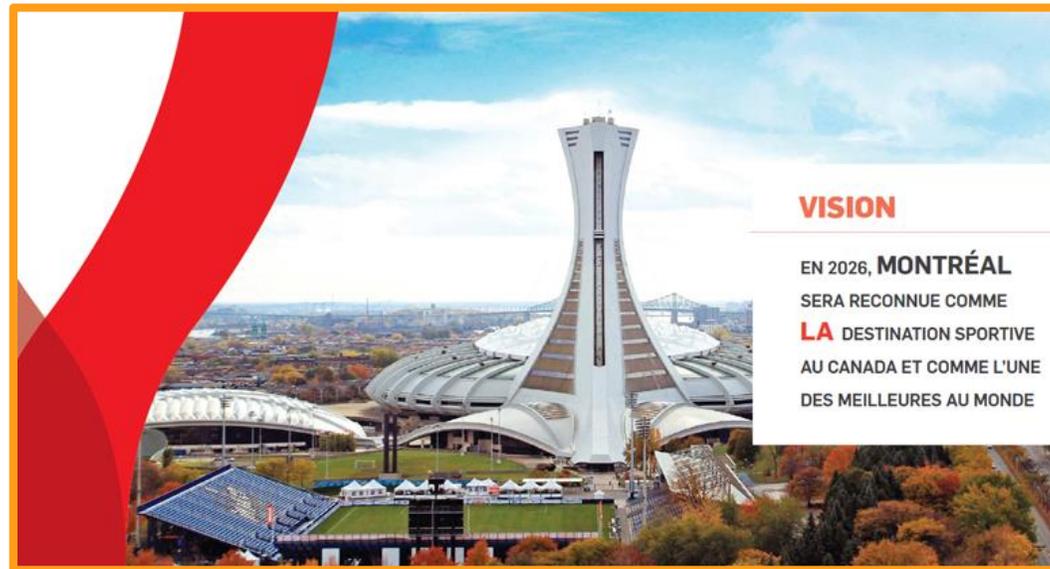
ESIM anime le groupe des partenaires en événements sportifs de Montréal





STRATÉGIE MONTRÉALAISE EN MATIÈRE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Le 16 novembre 2016, la Ville de Montréal a adopté la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs réalisé par le groupe des partenaires des événements sportifs de Montréal (GPESM).



ENRICHIR L'EXPÉRIENCE SPORTIVE



RECOMMANDATIONS D'ESIM

**Dans le cadre de la consultation
publique sur l'avenir du Parc
Jean-Drapeau**



RECOMMANDATIONS

Recommandation no.1 : ESIM recommande la mise en place d'un mode de gestion des infrastructures sportives du Parc Jean-Drapeau visant une participation active des instances sportives locales et régionales directement concernées par la pratique sportive s'y faisant.



RECOMMANDATIONS

Recommandation no.2 : ESIM recommande que la Société du Parc Jean-Drapeau intègre dans sa planification stratégique les orientations stratégiques et les principes directeurs véhiculés dans :

- La Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs
- La Déclaration sur le sport régional



RECOMMANDATIONS

Recommandation no.3 : ESIM recommande aux dirigeantes et dirigeants de la Société du Parc Jean-Drapeau de reconnaître les athlètes de haut niveau comme des modèles à suivre de persévérance et de détermination dans la pratique sportive et de voir à leur faciliter l'accès aux diverses infrastructures sportives du Parc pour leur pratique sportive notamment en actualisant et en bonifiant la grille tarifaire pour les organismes de sport montréalais.



RECOMMANDATIONS

Recommandation no.4 : ESIM est particulièrement favorable au concept de pôles sportifs avancés dans le Plan directeur du sport et du plein air urbains de la Ville de Montréal. Dans ce contexte, ESIM recommande que la poursuite de l'implantation de tels pôles s'accompagne de la mise en place d'un mode de cogestion impliquant des représentants des instances sportives concernées par ces mêmes pôles sportifs et que le Parc Jean-Drapeau soit reconnu comme l'un de ces pôles de pratique sportive et de développement du sport.



RECOMMANDATIONS

Recommandation no.5 : ESIM recommande que les dirigeantes et dirigeants de la Société du Parc Jean-Drapeau s'assurent d'un arrimage stratégique entre le Plan d'actions du Parc et les composantes découlant de la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs.



RECOMMANDATIONS

Recommandations no.6 et 7 : ESIM recommande aux dirigeantes et dirigeants de la Société du Parc Jean-Drapeau de s'assurer que tous projets de mises aux normes des infrastructures sportives ou encore l'implantation de nouveaux sites sportifs placés sous sa responsabilité prennent aussi en considération les besoins logistiques, techniques et opérationnels des organisateurs d'événements sportifs.



RECOMMANDATIONS

Recommandation no.8 : ESIM recommande que l'éventuel Plan d'action du Parc Jean-Drapeau soit bien arrimé avec l'exercice de réflexion stratégique et les recommandations qui ont été adoptées lors de la consultation publique menée en mai dernier par la Direction des sports de la Ville de Montréal dans le cadre du dépôt de son Plan directeur du sport et du plein air urbains.

8 recommandations réparties sur quatre orientations stratégiques :

1. La Société du Parc Jean-Drapeau doit reconnaître cette infrastructure sportive comme l'un des pôles de pratique sportive et de développement sportif les plus importants sur l'ensemble du territoire montréalais;
2. La Société du Parc Jean-Drapeau doit reconnaître que cette infrastructure constitue l'un des sites les plus importants d'accueil d'événements sportifs du territoire montréalais et doit conséquemment en assurer un arrimage avec la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs;

3. La Société du Parc Jean-Drapeau doit s'assurer d'un alignement cohérent de ses diverses pratiques de gestion avec l'ensemble des plans directeurs en sport de la Ville de Montréal afin de permettre une certaine harmonisation des différentes pratiques de gestion des infrastructures et équipements sportifs en place sur l'ensemble du territoire montréalais;
4. La Société du Parc Jean-Drapeau doit voir à la mise en place d'un mode de gestion de ses infrastructures sportives et de ses équipements sportifs assurant une participation active des clubs et organisations sportives montréalaises concernés.



MERCI !